

Les Problèmes d'Enseigner Français Dans Les Écoles

Saurabh Banerjee,
Assistant Professor,
Amity University

Abstract

Ce projet parle des problèmes en enseigner la langue française dans les écoles indiennes, la formation de la langue française et l'importance de cette langue étrangère. Le français occupe une place très importante. L'apprenant cette langue aide à chercher un bon boulot. L'enseignement du français devient très important aujourd'hui. La bonne connaissance de cette langue aide à obtenir une bonne salaire.

Les mots utilisés : l'enseignement, malheureusement, entièrement, depuis, apprenants etc.

L'Introduction

L'enseignement du français en Inde ne ressemble nullement à l'enseignement de cette langue dans toute autre partie du monde. Car il s'agit d'un pays qui compte une population d'environ un milliard d'habitants et où se pratiquent plus de 1650 langues. Dans les conditions normales, cet enseignement doit faire l'objet d'une grande concertation entre tous les acteurs concernés. Cela n'étant malheureusement pas le cas, nous profitons de cette rencontre pour engager une réflexion sur le plan international. En Inde l'enseignement du français hérite d'une longue tradition. Il existe depuis plus de 250 ans bien que son évolution ait suivi des courbes différentes dans les différents états du pays.

A Pondichéry, ancien territoire français en Inde, c'est la présence française qui est à l'origine de l'enseignement du français. Sous le régime colonial, c'est le français qui s'est imposé comme langue officielle. Depuis la création des écoles primaires au 19^e siècle, les programmes d'études ont accordé une place primordiale à la langue et la culture françaises. Pour illustrer cette affirmation, nous citons ici un extrait du rapport préparé par l'inspecteur Carré en 1922.

Mais nos écoles primaires doivent être entièrement français et ne servir qu'à l'enseignement du français. Laissons aux parents le soin de transmettre leur langage à leurs enfants et attendons tranquillement ensuite l'œuvre du temps. Nous amènerons insensiblement les populations soumises à notre domination à s'incliner devant la force des choses et à accepter notre langue et notre civilisation, comme elles ont été forcées de reconnaître notre autorité et la force matérielle de nos armes'.

Cette coercition n'existe plus depuis la fin du colonialisme en 1954. Pondichéry accorde tout de même une place, sinon exclusive, du moins importante, à l'enseignement du français dans ses écoles et collèges.

Au Tamilnadu, la présence des pères des Missions-Etrangères et de la Compagnie de Jésus soutient son enseignement. Leur influence ne se limite pas à la langue française, elle s'exerce également dans le domaine des sciences ce qui rehausse indirectement le prestige du français.

Dans les autres parties du pays, l'enseignement du français relève plutôt du choix du peuple.

Par exemple, au 19^e siècle, à la Présidence de Bombay « les étudiants parsis de l'Université de Bombay commencent à s'intéresser au français. Le Cercle Littéraire, baptisé dans un premier temps le Cercle Franco-parsi, est inauguré en novembre 1886. Les dons de riches représentants de la communauté parsie, au premier rang desquels Sir Dinshaw Petit, permettent la constitution de cette association, véritable centre de promotion et de diffusion de la culture française.

Autre exemple : A la présidence de Calcutta, « la langue française s'implante très probablement par le biais des érudits bengalis beaucoup plus tôt que dans la Présidence de Bombay. Ainsi l'enseignement du français est présent, d'une façon ou d'une autre, dans le cursus de l'éducation indienne depuis longtemps, établissant ainsi une tradition plus que centenaire. Selon les statistiques les plus récentes, l'Inde compte 300 000 apprenants du français. En ce qui concerne le français langue étrangère, cet effectif est le plus élevé dans toute l'Asie. Cette réussite est due aux efforts persévérants et

soutenus des enseignants indiens du FLE qui se sont échinés pour faire valoir, contre vents et marées, cette langue étrangère dans le curriculum indien. Ce constat ne doit pourtant pas inciter à la complaisance, car une menace imminente pèse sur l'enseignement du français. A l'heure actuelle, cette langue paraît de plus en plus en porte à faux dans le scénario indicatif indien : le changement constant qui s'opère dans la politique linguistique du pays tend, d'ailleurs fort légitimement, à favoriser les langues régionales qui sont au nombre de 23. Et le français sera bientôt relégué à la quatrième place, position peu enviable, dans le système éducatif indien. Ce programme vise l'enseignement primaire, secondaire I et secondaire II 'Higher Secondary'. Désignons par L1, L2, L3, etc. les langues pratiquées dans les écoles et collèges indiens. Pour tout Indien dont la langue maternelle est L1 ('le hindi ou une autre langue indienne'), la langue seconde L2 est, dans la majorité des cas, l'anglais. La formule à trois langues propose un L3 qui sera le hindi pour les états de l'Inde du Sud et une langue de l'Inde du Sud pour les autres états. Le français serait donc un L4 dont les chances de réussite seraient minimales. Mais la politique de trois langues n'a pratiquement pas encore démarré : les Etats de l'Inde du Nord ne sont pas suffisamment motivés pour apprendre une langue quelconque de l'Inde du Sud. A leur tour, les Etats du Sud répugnent à accepter le hindi comme une langue officielle. La politique des 3 langues ne s'étant pas généralisée, seuls comptent L1 et L2 pour notre étude, alors que le français occuperait provisoirement le statut de L3. À l'heure actuelle, il existe donc en Inde une co-habitation pacifique de plusieurs langues, avec l'anglais occupant une place prépondérante, malgré les résistances que lui opposent souvent des hommes politiques. Dans les établissements où l'anglais est la langue d'instruction, le français est souvent la langue seconde préférée. Mais la situation est précaire »⁸. Le jour où l'anglais sera relégué au second plan, le français risque d'être en grande partie éliminé du système éducatif indien.

Les étapes de la formation du français

1 Le roman

L'existence d'une langue différente du latin et du germanique est attestée dès le VIII^e siècle, le premier texte est le 'Serment de Strasbourg'. Lors du partage de l'Empire de Louis le Pieux entre ses fils, Louis le Germanique prononce le serment en "roman", de façon à être compris par les troupes de son frère Charles le chauve. Le roman représente le stade intermédiaire entre le latin et le français.

2 L'Ancien français

Du roman se dégage avec l'apparition des textes littéraires, l'ancien français caractérisé par une autonomie plus grande à l'égard du latin mais aussi par le maintien de la distinction entre cas sujet et cas régime. Un mot était employé au cas sujet quand il jouait le rôle du sujet ou d'attribut du sujet. Ce même mot était employé au cas régime quand il jouait le rôle de complément. Par exemple 'le mur' se dit en ancien français 'li murs' au cas sujet et 'le mur' au cas régime.

3 Le Moyen Français

Vers le début du XIV^e siècle, cette distinction entre deux cas, menacée depuis longtemps déjà, disparaît progressivement. La syntaxe s'en trouve profondément modifiée. Alors qu'en latin, c'était la forme du mot qui indiquait sa fonction un même mot pouvait prendre des terminaisons différentes selon qu'il était sujet, complément d'objet direct, etc, c'est ce qu'on appelle les déclinaisons en moyen français, la fonction des mots est marquée par sa place dans la phrase. C'est par un usage accru des prépositions qu'on remplace alors les multiples déclinaisons. Ainsi naît le Moyen Français.

4 Le Français Moderne

C'est au XVI^e siècle que l'histoire du français prend un tournant décisif : François Ier signe en 1539 l'Edit de Villers-Cotterêts qui fait du français la langue de l'Etat et l'impose comme langue administrative au détriment du latin. Nous voulons donc que dorénavant tous arrêts, et ensemble toutes autres procédures, soit de nos cours souveraines ou autres subalternes et inférieures, soit des registres, enquêtes, contrats,

testaments et autres quelconques actes et exploits de justice ou qui en dépendent, soient prononcés, enregistrés et délivrés aux parties en langage maternel français et non autrement.

L'emploi du latin se limite dès lors aux offices religieux et à l'enseignement à mesure que l'imprimerie favorise la diffusion du français. Ce n'est cependant qu'au XVII^{ème} siècle que le français moderne tel que nous le connaissons se fixera.

Q : Quelle est l'importance de la langue française ?

Le français est la langue qui est très populaire juste après anglais dans le monde. Dans plupart des pays, le français est parlé comme la langue maternelle ou comme la langue officielle. Cette langue est aussi une des langues officielles qui est parlé dans l'ONU. En Inde, on peut trouver la culture française dans les villes de Pondichéry, Mahé, Karaikale et Chandannagore qui étaient les colonies françaises. Dans ces villes des gens parlent français sans de problèmes. Cette langue étrangère est enseignée dans plupart des écoles en Inde. Dans le système de l'éducation du gouvernement indien, le français est un des langues étrangères que les étudiants étudient dans les écoles. Il y a d'autres langues étrangères comme allemand, espagnol, chinois etc qui sont enseignés dans les écoles. Normalement on peut noter que les écoliers deviennent heureux comme ils obtiennent l'occasion à apprendre n'importe quelle langue étrangère. Non seulement en Inde mais aussi dans le monde, on peut remarquer que français occupe une position très important et très populaire.

1. Une langue parlée dans le monde entire

Plus de 200 millions de personnes parlent français sur les 5 continents. La Francophonie regroupe 68 Etats et gouvernements. Le français est la langue étrangère la plus largement apprise après l'anglais et la neuvième langue la plus parlée dans le monde. C'est également la seule langue avec l'anglais que l'on peut apprendre dans tous les pays du monde. La France dispose du plus grand réseau d'établissements culturels à l'étranger où sont dispensés des cours de français à plus de 750 000 personnes.

2. Une langue pour trouver un emploi

Parler français et anglais est un atout pour multiplier ses chances sur le marché international de l'emploi. La connaissance du français ouvre les portes des entreprises françaises en France comme à l'étranger dans tous les pays francophones comme Canada, Suisse, Belgique et continent africain. La France, cinquième puissance commerciale et troisième terre d'accueil pour les investissements étrangers, est un partenaire économique de premier plan.

3. La langue de la culture

Le français est la langue internationale pour la cuisine, la mode, le théâtre, les arts visuels, la danse et l'architecture. Connaître le français, c'est avoir accès en version originale aux grands textes de la littérature française et francophone mais également au cinéma et à la chanson. Le français est la langue de Victor Hugo, de Molière, de Léopold Sendar Senghor, d'Edith Piaf, de Jean-Paul Sartre, d'Alain Delon ou de Zinedine Zidane.

4. Une langue pour voyager

La France est le pays le plus visité au monde avec plus de 70 millions de visiteurs par an. Avec des notions de français, il est tellement plus agréable de visiter Paris et toutes les régions de France de la douceur de la Côte d'Azur aux sommets enneigés des Alpes en passant les côtes sauvages de la Bretagne) mais aussi de comprendre la culture, les mentalités et l'art de vivre à la française. Le français est tout aussi utile lorsqu'on visite l'Afrique, la Suisse, le Canada, Monaco, les Seychelles.

5. Une langue pour étudier dans les universités françaises

Parler français permet notamment de poursuivre ses études en France dans des universités réputées ou dans les grandes écoles de commerce et d'ingénieur, classées parmi les meilleurs établissements supérieurs en Europe et dans le monde. Les élèves maîtrisant le français peuvent bénéficier de bourses du gouvernement français pour suivre un troisième cycle d'études en France dans toutes les disciplines et obtenir un diplôme internationalement reconnu.

6. L'autre langue des relations internationales

Le français est à la fois langue de travail et langue officielle à l'ONU, dans l'Union européenne, à l'UNESCO, à l'OTAN, au Comité International Olympique, à la Croix Rouge Internationale et de plusieurs instances juridiques internationales. Le français est la langue des trois villes sièges des institutions européennes : Strasbourg, Bruxelles et Luxembourg.

7. Une langue pour s'ouvrir sur le monde

Après l'anglais et l'allemand, le français est la troisième langue sur Internet devant l'espagnol. Comprendre le français permet de poser un autre regard sur le monde en communiquant avec les francophones sur tous les continents et en s'informant grâce aux grands médias internationaux en langue française comme TV5, France 24, Radio France Internationale.

8. Une langue agréable à apprendre

Le français est une langue facile à apprendre. De nombreuses méthodes existent pour apprendre le français en s'amusant qu'on soit un enfant ou un adulte. On peut aussi très vite atteindre un niveau permettant de communiquer en français.

9. Une langue pour apprendre d'autres langues

Apprendre le français aide à apprendre d'autres langues notamment les langues latines comme l'espagnol, l'italien, le portugais ou le roumain mais aussi l'anglais puisque le français a fourni plus de 50% du vocabulaire anglais actuel.

10. La langue de l'amour et de l'esprit

Apprendre le français, c'est d'abord le plaisir d'apprendre une belle langue, riche et mélodieuse qu'on appelle souvent la langue de l'amour. Le français est aussi une langue analytique qui structure la pensée et développe l'esprit critique ce qui est très utile dans les discussions ou des négociations.

L'Histoire:

L'Inde et la langue française

La France est la dernière puissance maritime européenne du XVII^e siècle à fonder une compagnie des Indes orientales pour commercer avec l'orient. Alors que les compagnies anglaise et néerlandaise des Indes orientales sont fondées en 1600 et 1602 respectivement, la compagnie française des Indes orientales n'est formée qu'une soixantaine d'années plus tard. En 1626 Richelieu tente bien de faire de grandes compagnies pour commercer avec les autres continents et sous son impulsion des compagnies plus ou moins actives voient le jour pour commercer avec l'Afrique et l'Amérique mais face à la grande réticence des négociants des villes portuaires son projet échoue complètement en ce qui concerne l'orient. Il reviendra finalement à Colbert en 1664 de créer d'autorité la compagnie française des Indes orientales afin de procurer au royaume l'utilité du commerce des Indes et empêcher que les Anglais et les Hollandais n'en profitassent seuls. Le roi qui nomme tous les directeurs, est le premier actionnaire de la nouvelle compagnie

dont les assemblées et les activités sont et resteront étroitement contrôlées par l'état. En 1667 la compagnie envoie une expédition commandée par François Caron accompagné du Perse Marcara qui rejoint Surate en 1668 et y établit la première factorerie française en Inde. En 1669 Marcara réussit à établir une autre factorerie française à Masulipatam. En 1672, Saint-Thomas est prise par les Français mais ils en sont chassés par les Néerlandais. Chandernagor est établie en 1692 avec la permission du nawab Shaista Khan le gouverneur moghol du Bengale. En 1673 les Français acquièrent la zone de Pondichéry du qiladar de Valikondapuram sous l'autorité du sultan de Bijapur. Vers 1720 les Français perdent leurs factoreries de Surate, Masulipatam et Bantam au profit des Britanniques. Le 4 février 1673, Bellanger, un officier français, prend résidence dans la loge danoise de Pondichéry : c'est le début de la période française de Pondichéry. En 1674 François Martin, le premier gouverneur commence la construction de la ville et sa transformation d'un port de pêche en un port important. Les Français sont alors en conflit constant avec les Néerlandais et les Britanniques. En 1693 les Néerlandais prennent et fortifient Pondichéry. Les Français regagnent la ville en 1699 par le traité de Ryswick signé le 20 septembre 1697. Jusqu'en 1741 les objectifs français comme britanniques sont purement commerciaux. Durant cette période la compagnie française des Indes orientales acquiert pacifiquement Yanaon, Mahé et Karikal en 1739. Au début du XVIII siècle, la ville de Pondichéry est dotée d'un plan en damier et s'accroît considérablement. Des gouverneurs comme Pierre Christophe Le Noir (1726-1735) et Pierre-Benoît Dumas (1735-1741) agrandissent la ville. En 1741, le gouverneur Joseph François Dupleix arrive en Inde avec l'ambition de créer un empire territorial français, en dépit de l'opposition de ses supérieurs en métropole soucieux de ne pas provoquer les Britanniques. Les ambitions de Dupleix se heurtent aux intérêts britanniques en Inde et une période d'escarmouches militaires et d'intrigues politiques s'ensuit, y compris dans les périodes où la France et la Grande-Bretagne étaient officiellement en paix. Sous le commandement du marquis Bussy-Castelnau, l'armée de Dupleix contrôle la région entre Hyderabad et le cap Comorin. Mais l'arrivée de l'officier britannique Robert Clive en Inde en 1744 met fin aux souhaits d'empire de Dupleix. Dupleix est ensuite rappelé en France en 1754.

Déclin :

Cela n'empêche pas les Français d'étendre leur influence à la cour du nawab du Bengale et d'augmenter leur volume de commerce au Bengale. En 1756 les Français encouragent le nawab Siradj al-Dawla à attaquer et conquérir le fort William britannique à Calcutta. Cela débouche sur la bataille de Plassey en 1757 au cours de laquelle les Britanniques battent le nawab et ses alliés français et étendent leur emprise sur tout le Bengale. La France envoie ensuite Lally-Tollendal en 1758. Après des succès initiaux ils rasant le fort Saint-David à Cuddalore, il perd la région de Hyderabad, la bataille de Wandiwash et le siège de Pondichéry en 1760. En 1761 Pondichéry est rasée par les Britanniques et reste à l'état de ruines pendant quatre ans. Les Français perdent ainsi leur emprise sur l'Inde du Sud. En 1765, Pondichéry est rendue à la France après un traité de paix avec la Grande-Bretagne. Le gouverneur Jean Law de Lauriston rebâtit la ville. En 1769 la Compagnie française des Indes orientales endettée est dissoute par la Couronne, qui prend la responsabilité de l'administration des colonies françaises en Inde. Dans les 50 ans qui suivent, Pondichéry change plusieurs fois de main entre la France et la Grande-Bretagne. En 1816 après la fin des guerres napoléoniennes, les cinq établissements de Pondichéry, Chandernagor, Karikal, Mahé et Yanaon ainsi que les loges de Machilipatnam, Kozhikode et Surate sont rendus à la France. Cependant Pondichéry a perdu beaucoup de sa gloire passée et Chandernagor perd de son importance commerciale au profit de Calcutta. Par décret du 25 janvier 1871 les établissements français des Indes sont dotés d'un Conseil général et de conseils locaux élus. Le gouverneur réside à Pondichéry et est assisté par un conseil. Il y a deux tribunaux d'instance à Pondichéry et Karikal une Cour d'Appel à Pondichéry et cinq Juges de paix. Sous l'influence du gouverneur Louis Bonvin, l'Inde française se rallie dès 1940 à la France libre. Puis elle devient territoire d'outre-mer en 1946. L'indépendance de l'Inde en août 1947 lance le processus de réunion des Établissements au reste de

l'Inde. Les Établissements sont alors insignifiants en ce qui concerne la population et le territoire par rapport à l'Inde. Dispersés sur les côtes du pays, leurs frontières avec l'Inde devenue indépendante ne sont pas nettes et leurs capacités de résistance militaire si l'Inde avait souhaité les annexer sont faibles voire nulles. Le ralliement du Parti socialiste des Établissements, et notamment d'Édouard Goubert, maire de Pondichéry, joue également un rôle important dans l'intégration. Les loges sont cédées à l'Inde dès octobre 1947. Un accord entre la France et l'Inde en 1948 permet un vote dans les possessions françaises afin que celles-ci déterminent leur avenir. L'administrateur tailleur signant le 2 mai 1950 la transfert de Chandernagor à l'union indienne. L'administration de Chandernagor est cédée à l'Inde le 2 mai 1950 avant que la ville intègre le Bengale occidental le 2 octobre 1955. Le 18 mars 1954 les membres de l'exécutif municipal, le maire de Pondichéry et sept communes attenantes proclament leur décision de fusionner avec l'union indienne sans passer par un référendum. Toutes les communes de Karikal font de même. Cette décision devait être confirmée par l'Assemblée représentative, mais au moment où les membres du Parti socialiste de l'Inde française veulent passer cette résolution au vote, le gouverneur ajourne la séance. Les dirigeants socialistes décident de prendre les communes avoisinantes l'une après l'autre puis de revenir à Pondichéry. Suivant ce plan, des dirigeants du parti socialiste hissent le drapeau national indien sur le poste de police de Nettapakkam le 31 mars 1954 et y installent un gouvernement provisoire. Dans la nuit du 11 avril 1954 à la conférence de Kandamangalam, le consul général indien Kewal Singh conclut que pour libérer les colonies il faudrait attaquer l'un des quatre principaux établissements français puisque les Français se moquent du gouvernement provisoire installé à Nettapakkam. Suivant son idée, le consul demande à M. Dadala de préparer un plan pour la libération de Yanaon, dont la population et la superficie sont modestes. Cela aboutit au coup d'état de Yanaon. Un piquet de grève du mahajana sabha sous la direction d'I. K. Kumaran à Mahé le 16 juin 1954 force l'administrateur colonial à remettre la ville à ses habitants. En novembre 1954 les quatre établissements de Pondichéry, Karikal, Mahé et Yanaon sont transférés de facto à l'Inde. L'intégration de jure des établissements à l'Inde a lieu en 1956. En raison du caractère sensible de cette cession, alors que la France traverse les fortes turbulences de la décolonisation, ce ne sera qu'en 1962 au moment où survient l'indépendance de l'Algérie, que la cession devient effective en droit français lorsque l'Assemblée nationale ratifie le traité de 1956. L'Inde attendra en 1963 avant de créer le territoire de Pondichéry englobant les 4 anciens établissements français. La défense et la police des établissements sont d'abord assurées par un corps de miliciens indiens, les cipayes, dissous en 1907 et remplacé par une gendarmerie locale, qui prend en 1943 le nom de forces publiques de l'Inde composée d'une section de gendarmes auxiliaires indigènes et d'une compagnie de cipayes. Les membres de cette force étaient récompensés par la médaille d'honneur des forces publiques de l'Inde.

Inde - Quel statut pour la langue française ?

Dans ce pays multilingue, le français est la première langue étrangère enseignée en Inde. L'Inde possède l'hindi et l'anglais comme deux langues officielles nationales, vingt-deux langues officielles régionales et 1652 dialectes. Alors, de quelle francophonie parle-t-on dans ce pays multilingue où le français n'a aucun statut officiel ? Le système éducatif en Inde impose une formule de trois langues, c'est-à-dire, une langue officielle l'anglais ou l'hindi, la langue maternelle ou régionale, et une langue indienne ou étrangère. Le français est enseigné comme troisième langue mais, au titre de langue étrangère, le français conserve une place importante en Inde. Le français est la première langue étrangère enseignée en Inde. Selon les estimations, il y a environ 500 000 apprenants de français en Inde dont 60 000 étudiants apprennent le français au niveau de l'enseignement supérieur et ces chiffres sont en augmentation constante. D'un côté, les universités indiennes, au niveau de la licence du master et du doctorat, se sont ouvertes depuis les années soixante-dix à la littérature de l'espace francophone et d'un autre côté, il y a vingt-deux Alliances françaises qui prennent en charge des habiletés à communiquer. Le français est également enseigné dans les écoles de

gestion, d'ingénierie, d'hôtellerie et de tourisme. Qu'est-ce qui motive un si grand nombre d'Indiens pour apprendre le français quand la plupart sont déjà bilingues sinon trilingues ? Il existe, depuis longtemps, des liens historiques entre l'Inde et la France. À la veille de l'indépendance de l'Inde, en 1947 cinq comptoirs français ont rejoint l'Union indienne : Karikal, Yanam, Mahé, Chandernagor et Pondichéry. Pondichéry, dû à des centaines d'années de liens avec la culture française, a poursuivi sa relation avec la France et la langue française est devenue la langue officielle du territoire de Pondichéry. De cet intérêt est née non seulement une francophonie indienne mais également une francophilie, un goût pour les aspects culturels développés par la France, un amour pour la vie à la française ses monuments, ses musées, ses œuvres littéraires, sa gastronomie et sa mode. Plusieurs expositions, concerts, théâtres, concours sont organisés pendant la Semaine de la francophonie dans les universités et dans Alliances Françaises pour fêter cet attachement à la langue française. Il y a un bon nombre de programmes d'échanges entre les écoles et les universités indiennes et francophones pour que les étudiants et les professeurs puissent partager leurs intérêts linguistiques, intellectuels et culturels. La traduction des œuvres littéraires françaises dans les langues indiennes sont également promues pour faire vivre la langue française. De plus, les échanges économiques entre la France et l'Inde ont créé un renouveau de l'intérêt pour les langues étrangères. La France est le cinquième partenaire commercial européen de l'Inde et reste très présente dans plusieurs secteurs importants. Dans ce scénario, la langue française devient un atout pour ceux qui souhaitent travailler dans le secteur économique et touristique. Les Indiens ayant un bon niveau de français peuvent avoir des débouchés en tant que secrétaires bilingues et traducteurs. Au temps de la mondialisation, il est devenu nécessaire d'apprendre une langue étrangère et la voix francophone se fait entendre actuellement comme un choix intéressant.

Références Bibliographiques

1. B. Mallikarjun, 'Indian Multilingualism, language policy and the digital divide' in Language in India, Vol 4, 4.4.2004, Mysore India
2. Carré, Méthode pratique de langages, de lecture, d'écriture et de calcul, Livre du maître, Armand Collin, 1922 P.49
3. Samuel Berthet, Inde France, enjeux culturels, 1890-1962, Institut Français de Pondichéry, 2006
4. B. Mallikarjun, op.cit
5. All India Council for Education on National Policy on Education, 1956, 1968, 1986
6. Article in 'The Hindu', 18.03.2008
7. K. Madangobalane, R. Kichenamourty et Synchronie I & II (projet d'innovation pédagogique de la FIPF), Samhita Publications, Chennai 2007

Sitographies

- 1 www.cndp.fr
- 2 www.cslf.gouv.qc.ca
- 3 www.persee.fr
- 4 www.rechercheformation.revues.org
- 5 www.journalmetro.com

- 6 www.salledesprofs.org
- 7 www.gnu.org
- 8 www.dailymotion.com
- 9 www.zigzag-francophonie.eu
- 10 www.cafepedagogique.net

